

Grève des travailleurs du Centre technique d'enfouissement de Annaba

- Lutttes sociales en Algérie -

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2012

Description :

Les 22 travailleurs de la décharge publique de Sidi Salem n'en peuvent plus.

Confrontés quotidiennement aux risques liés aux fumées toxiques, au contact avec des objets souillés et dangereux, aux maladies professionnelles, ? la précarité, aux bas salaires, ils demandent à être considérés comme des êtres humains ayant des droits et non comme des bêtes sauvages jetées avec mépris au milieu de la saleté et des déchets de toutes sortes.

C.P

24.04.12

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Les 22 travailleurs de la décharge publique de Sidi Salem n'en peuvent plus. Ils n'ont pas eu d'autre solution que de se mettre grève depuis durant 15 jours pour obliger la direction à prendre au sérieux leurs doléances. Confrontés quotidiennement aux risques liés aux fumées toxiques, au contact avec des objets souillés et dangereux, aux maladies professionnelles, à la précarité, aux bas salaires, ils demandent à être considérés comme des êtres humains ayant des droits et non comme des bêtes sauvages jetées avec mépris au milieu de la saleté et des déchets de toutes sortes.

Ils réclament la hausse de leurs salaires de base de 50%, le plus élevé (19 000 DA) ne dépassant actuellement le salaire minimum garanti que de la somme ridicule de 1000 dinars, l'octroi de la prime de rendement collective, vu que l'entreprise est une entreprise commerciale et non une administration. Ils demandent leur part du bénéfice annuel.

Et surtout : la permanisation de 15 d'entre eux qui sont employés depuis 9 ans comme simples travailleurs « contractuels », jetables à tout moment, une prime de risque, la prime du travail de nuit et un contrôle médical régulier de leur état de santé.

La direction n'a pas voulu discuter dès le début de la grève avec eux. La justice a été saisie et des intimidations exercées contre eux. Mais l'appui reçu de divers secteurs, y compris de l'union de wilaya de l'UGTA, a permis aux travailleurs d'obtenir gain de cause sur plusieurs points.

Le principe de la permanisation a été accepté de même que les augmentations de salaires. Des discussions ont été ouvertes pour examiner le reste des revendications. Les travailleurs ont donc mis fin à leur arrêt de travail.

24 avril 2012

C.P.